



CHARTRE DE DURABILITE

MONA MONTREUX

mona

CHARTRE INTERNE DE DURABILITÉ

PRÉAMBULE

Situé au bord du lac Léman, dans un environnement naturel d'exception, le **MONA** s'engage à promouvoir un **modèle d'hôtellerie durable, responsable et exemplaire**. Cette charte définit les principes, objectifs et actions concrètes visant à réduire l'impact environnemental de l'hôtel, à améliorer la qualité de vie de ses hôtes, collaborateur·rices et partenaires, et à contribuer à la préservation du patrimoine naturel de la Riviera.

I. PRINCIPES GÉNÉRAUX

① Vision durable

Le MONA s'engage à mettre la durabilité au cœur de toutes ses décisions stratégiques et opérationnelles.

② Respect de l'environnement

Toutes les activités de l'hôtel doivent être menées dans le respect des écosystèmes locaux, de la biodiversité et du lac Léman.

③ Amélioration continue

L'hôtel adopte une démarche de progrès permanent, fondée sur la mesure, l'évaluation et l'ajustement régulier de ses actions.

II. ÉNERGIE & CLIMAT

④ Énergie propre

Le MONA utilise exclusivement de l'énergie issue de sources renouvelables, notamment l'hydroélectricité suisse.

MONA

5 Sobriété énergétique

L'hôtel privilégie les éclairages LED, optimise le chauffage et la climatisation, et installe des systèmes intelligents de gestion énergétique.

6 Émissions carbone

Le MONA met tout en œuvre pour limiter et compenser ses émissions directes de CO₂, et encourage les solutions bas-carbone.

IV. EAU & RESSOURCES

7 Économie d'eau

Installation de réducteurs de débit, maintenance préventive et sensibilisation des clients pour encourager une consommation responsable.

8 Gestion responsable

Étude et mise en place progressive de solutions de récupération des eaux, ainsi que d'un suivi précis des consommations.

V. RESTAURATION DURABLE

9 Produits locaux & de saison

La carte est conçue avec des ingrédients issus de producteurs locaux, favorisant les circuits courts.

10 Réduction du gaspillage alimentaire

Optimisation des achats, réutilisation créative, redistribution lorsque possible, compostage des biodéchets.

11 Options à faible impact

Promotion des plats végétariens et végétaliens, réduction des emballages et priorisation du fait-maison.

VI. DÉCHETS & MATÉRIAUX

12 Tri & recyclage

Tri systématique dans tous les services de l'hôtel.

Mise en place d'un affichage clair pour le personnel et les clients.

13 Fin du plastique jetable

Suppression progressive des plastiques à usage unique au sein des chambres, restaurants et événements.

14 Achats responsables

Préférence accordée aux matériaux durables, recyclés ou certifiés écologiques.

15 Réemploi & réparation

Priorité à la réparation et au réemploi avant remplacement, et préférence accordée aux fournisseurs inscrits dans une démarche d'économie circulaire.

16 Gestion des déchets dangereux

Collecte et traitement spécifiques des déchets spéciaux (huiles, piles, produits chimiques).

VII. MOBILITÉ DOUCE

17 Mobilité client

Mise à disposition gratuite de vélos, information sur les transports publics, incitation à la mobilité douce.

18 Mobilité du personnel

Soutien au covoiturage, aux transports publics et à la mobilité active.

VI. DROITS ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

19 Non-discrimination & égalité

Garantie de l'égalité de traitement à l'embauche et tout au long du parcours professionnel, sans distinction de genre, d'origine, d'âge ou de handicap.

20 Égalité salariale

Respect de l'égalité salariale entre toutes ses collaboratrices et collaborateurs.

21 Rejet de l'exploitation

Opposition ferme à toute forme de travail forcé ou d'exploitation, étendue aux partenaires et prestataires de l'hôtel.

22 Prévention & bien-être

La sécurité et le bien-être de chaque collaborateur·rice sont une priorité. L'hôtel met en place des formations obligatoires à la sécurité, des protocoles de prévention des accidents et un suivi régulier des conditions de travail.

VIII. GESTION DES RISQUES

23 Identification & suivi des risques

Évaluation régulière de ses risques environnementaux, sociaux et opérationnels, et adaptation de ses pratiques en conséquence afin d'anticiper et de limiter tout impact négatif.

VIII. CULTURE & SENSIBILISATION

24 Formation interne

Chaque collaborateur·rice bénéficie d'une formation annuelle aux bonnes pratiques écologiques.

(25) Communication aux clients

Affichage, supports numériques et informations en chambre pour encourager une participation active des visiteurs.

(26) Engagement local

Collaboration avec les acteurs de la Riviera (producteurs, institutions culturelles, associations environnementales).

IX. CULTURE & SENSIBILISATION

(27) Événements verts

Menus durables, limitation du papier, décoration naturelle, tri, matériel réutilisable.

(28) Logistique responsable

Achats groupés, partenaires locaux, optimisation des transports et gestion rigoureuse des déchets.

X. MESURE & TRANSPARENCE

(29) Indicateurs de performance

Suivi annuel de l'énergie, de l'eau, des déchets et des achats responsables.

(30) Audit & rapport

Un audit interne est réalisé une fois par an ; un rapport de durabilité est communiqué aux parties prenantes.

(31) Intégrité & transparence

Le MONA s'engage à mener ses activités avec intégrité, en refusant toute forme de corruption, de conflit d'intérêts ou de pratique commerciale déloyale.

MONA

ENGAGEMENT OFFICIEL

La signature de cette charte **engage** pleinement le **MONA** à **respecter** les **principes énoncés** et à **œuvrer au quotidien** pour un **futur durable**, **innovant** et **respectueux** du cadre exceptionnel de Montreux.

SIGNATURES

Direction du MONA – Montreux

Nom : STÉPHANE COMPAGNON

Lieu et date : MONTREUX, LE 24 JUIN 2026

Signature :

Responsable Développement Durable du MONA – Montreux

Nom : ISABELE RESPLENDINO

Lieu et date : MONTREUX, LE 24 JUIN 2026

Signature :

MONA